

Marseille Provence Métropole étend la collecte sélective en porte-à porte à Allauch à partir du 7 juillet

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, étend la collecte sélective en porte-à-porte sur la commune d'Allauch à partir du 7 juillet 2010.

Comme 95% du territoire, la commune d'Allauch était déjà raccordée au tri sélectif, mais par le dispositif de colonnes d'apport volontaire. Marseille Provence Métropole a décidé de mettre en place sur la Commune d'Allauch une collecte en porte à porte, plus adaptée à l'habitat largement pavillonnaire de la commune d'Allauch. L'objectif est d'augmenter le pourcentage de tri des déchets recyclables.

Un courrier - co-signé par Eugène Caselli, Président de Marseille Provence Métropole et Roland Povinelli, maire d'Allauch – ainsi que le guide du tri réalisé par MPM, ont été distribués à 7 500 exemplaires dans les boîtes aux lettres de toute la commune.

« Trier est un geste capital pour le développement durable. La collecte des déchets recyclables permet de sauvegarder notre environnement, d'épargner nos ressources et d'assurer notre qualité de vie et celle de nos enfants. La réussite de cette nouvelle collecte dépend de chacun de nous, de notre mobilisation pour effectuer ce geste de tri, essentiel pour notre avenir à tous » a précisé le Eugène Caselli; Président de Marseille Provence Métropole.

Dans le cadre des compétences qui lui sont dévolues, la Communauté urbaine a en charge la collecte et le développement du tri sélectif des déchets ménagers sur son territoire. Ainsi, depuis 2002, MPM a progressivement raccordé ses communes membres à la collecte sélective en points d'apport volontaire et en porte à porte. 95 % de la population de MPM est à ce jour raccordée à l'un de ces deux dispositifs.